

BARD'aujourd'hui

EDITO

L'Édito du Printemps: Cultivons l'Esprit de Renouveau et d'Optimisme

Chers voisins et voisins,

Alors que les premiers rayons de soleil percent à travers les nuages hivernaux, une atmosphère de renouveau imprègne notre belle commune. Le printemps, avec sa douce brise et ses bourgeons naissants, apporte une promesse de nouveaux départs et d'espoirs. Même si au niveau de la mobilité - comme vous pourrez le lire dans les prochaines pages - l'expression qu'*une hirondelle ne fait pas le printemps* prend tout son sens!

Dans nos champs qui reprennent vie, nous sommes témoins de la magie de la nature qui se réveille de son sommeil hivernal. Chaque bourgeon qui éclos, chaque fleur qui s'épanouit, est un rappel de la force de la vie et de sa capacité à surmonter l'adversité et, chez nous, il y a -enfin- une école qui pousse!

En cette saison de renouveau, nous sommes également appelés à cultiver l'esprit d'optimisme au sein de notre communauté. Malgré les défis que nous avons pu affronter, que ce soit sur le plan individuel ou collectif, le printemps nous offre une occasion de tourner la page et d'embrasser un avenir empli de possibilités, comme prendre un vélo ou un bus pour se déplacer et ainsi laisser sa voiture profiter des rayons du soleil!

Dans notre petite commune de Bardonnex, nous avons la chance de pouvoir compter les uns sur les autres, de partager des liens forts qui nous unissent. C'est cette solidarité et cet esprit de communauté qui nous permettent de traverser les épreuves avec

résilience et de célébrer ensemble nos victoires, grandes ou petites.

Alors que nous nous aventurons dans cette saison empreinte de promesses, prenons le temps d'apprécier les petites joies de la vie quotidienne, les moments passés en famille, les rencontres avec nos voisins, les instants de tranquillité dans la nature qui nous entoure.

En cultivant cet esprit de renouveau et d'optimisme, nous pouvons bâtir un avenir encore plus lumineux pour notre magnifique commune de Bardonnex. Ensemble, faisons de ce printemps une période de croissance, de partage et de réalisation de nos rêves les plus fous, comme diminuer la circulation sur nos routes et ne pas sacrifier du terrain agricole pour un ruban d'asphalte!

Au nom de toute l'équipe de l'Exécutif, je vous souhaite un merveilleux début de printemps, rempli de joie, de paix et de prospérité.

Bien cordialement,
Conrad CREFFIELD, adjoint



- Trafic de transit sur notre commune : réflexion et concertation p. 2-3
- Nouvelle école de Compesières p. 5

MOBILITÉ

Réflexion et concertation sur notre commune

La lancinante et tracassante question du trafic de transit n'a pas manqué de revenir sur la table pour occuper plus qu'à son tour l'Exécutif de votre commune. C'est effectivement à cinq reprises, durant le seul mois de mars, qu'il a traité ce problème lors de rencontres et concertations avec de nombreux acteurs, tant au niveau fédéral que cantonal ou communal (i.e. les communes voisines concernées).

1/ Le mercredi 6 mars 2024, l'Exécutif s'est rendu à une rencontre

organisée par l'Office cantonal des transports (OCT) afin de discuter du rapport issu de l'étude du concept multimodal Genève-Sud. Pour mémoire, cette étude a été lancée après le refus par le Grand Conseil du vote des routes L1 – L2 qui auraient été de nouvelles pénétrantes sur Genève-Sud, permettant ainsi de prendre, dans les villages concernés, des mesures pour supprimer une grande partie du transit frontalier.

Durant cette séance, la demande conjointe des communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex visant à retarder l'ouverture des douanes de Landecy et de Bossey a été évoquée.

S'agissant de Landecy, le Canton a indiqué ne pas pouvoir, à ce stade, envisager une ouverture différée de la barrière douanière en raison de l'impact négatif qu'elle aurait sur le réseau routier français voisin. Avant de répondre favorablement à cette demande, le Canton souhaite préalablement favoriser les transports publics et la mobilité douce.

Pour Bossey, une solution semble se dessiner pour que la douane et la route deviennent à sens unique pour les véhicules et à double sens pour la mobilité douce. Toutefois, ceci doit encore être étudié plus finement.

Les représentants des communes susmentionnées, qui ont requis des mesures plus énergiques aux douanes de Landecy et Bossey, ont demandé au Canton de venir exposer à la population la vision de l'avenir du trafic de transit. Une séance publique sera ainsi organisée afin de vous présenter les résultats de l'étude cantonale du concept multimodal Genève-Sud. Des informations plus détaillées vous parviendront lorsque le Canton aura confirmé sa disponibilité.

2/ Le jeudi 7 mars, en grande première, l'Exécutif de Bardonnex a organisé,

au sein de la Commanderie, dans la salle des Chevaliers et avec l'appui de l'Office cantonal du Génie Civil (OCGC), une séance qui a réuni l'Office fédéral des routes (OFROU), l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFFF), l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), le Département de l'intérieur (DI), le Département du territoire (DT) et l'Office cantonal des transports (OCT).

Durant cette rencontre, l'Exécutif a pu évoquer les enjeux du secteur des Epinglis. S'il est vrai que ce secteur est un point assez excentré de notre

commune, il est important d'anticiper et de coordonner autant que faire se peut son développement futur.

Pour l'Exécutif, cette rencontre a permis un échange direct, notamment avec l'OFROU, sur la problématique de l'engorgement de la plateforme douanière et les possibilités d'élargissement. L'Exécutif a également évoqué le « S » de la route de Cugny dans le village de Bardonnex où il est impossible de se croiser lorsqu'un camion y est engagé.

La voie de desserte ainsi que la faisabilité et l'opportunité de l'implantation d'un P+R voire d'un restoroute ont aussi été évoquées par l'Exécutif de Bardonnex et ainsi animé une stimulante discussion entre les parties présentes.

Nous allons continuer de travailler dans les mois à venir avec les services du Canton et plus particulièrement avec l'OCT afin de trouver une solution, au moins partielle, à cette problématique qui devrait permettre à terme, d'apaiser le trafic dans le barreau nord du hameau de Bardonnex.

3/ Le mercredi 13 mars, l'Exécutif était invité

par le Département de la santé et des mobilités (DSM) à une présentation de l'Office fédéral des routes (OFROU) sur les goulots d'étranglement de l'autoroute A1 sur le Canton de Genève. Bien que moins concerné par la théma-

autour du trafic de transit

tique - puisqu'il s'agissait d'évoquer les points sensibles situés entre Perly et Nyon - l'Exécutif a pu faire valoir la nécessité d'élargir la plateforme douanière de Bardonnex afin d'en fluidifier le trafic. L'Exécutif a rappelé qu'il n'y avait vraiment pas de quoi s'enorgueillir que Bardonnex soit cité quotidiennement à la radio pour de sempiternels bouchons qui encombrant le trafic sur notre territoire.

4/ Le lundi 18 mars, l'Office cantonal des transports (OCT) a organisé un forum sur les mobilités pendulaires, lequel a réuni des acteurs privés (entreprises) ainsi que des communes suisses et françaises afin de travailler de manière concertée et constructive sur la mobilité de demain.

L'Exécutif s'est engagé à participer à deux ateliers qui auront lieu en avril et en mai de cette année avec pour objectif une restitution à l'ensemble des acteurs concernés en juin 2024.

Nous mettons et mettrons toute notre énergie pour porter la voix de Bardonnex de manière à ce que des pistes crédibles soient esquissées et des solutions probantes adoptées pour limiter l'impact négatif du trafic de transit.

5/ Le mardi 19 mars l'Exécutif a répondu à une invitation de l'Office cantonal des transports (OCT) pour une séance de lancement du projet « piste cyclable route d'Anancy ». L'OCT a tenu à rappeler l'historique de la demande ainsi que les objectifs, incidences et opportunités d'une telle réalisation dans un environnement complexe tant en raison de son emprise sur la zone agricole que du

fait qu'elle se situe sur une route qui figure à l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse.

Cette séance a permis d'esquisser une gouvernance idoine pour réaliser ce projet de manière à répondre aux sollicitations des pétitionnaires et à assurer une sécurité maximale pour les futurs usagers de cette route, ce qui est bien évidemment notre objectif principal et prioritaire.

De nombreux offices cantonaux étaient présents: l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), l'Office cantonal du génie civil (OCGC), l'Office cantonal de l'urbanisme (OU), l'Office cantonal de l'eau (OCEau), le Service des monuments et des sites de l'Office du patrimoine et des sites (OPS), le Service de l'environnement et des risques majeurs de l'Office cantonal de l'environnement (OCEV).

Ces offices défendent tous des politiques d'importance et d'utilité publiques qui ne sont toutefois pas forcément en tous points concordantes. Aussi, un arbitrage du Conseil d'Etat sera-t-il inmanquablement nécessaire pour fixer les priorités et faire face aux enjeux actuels et futurs de la mobilité permettant de faire aboutir ce projet.

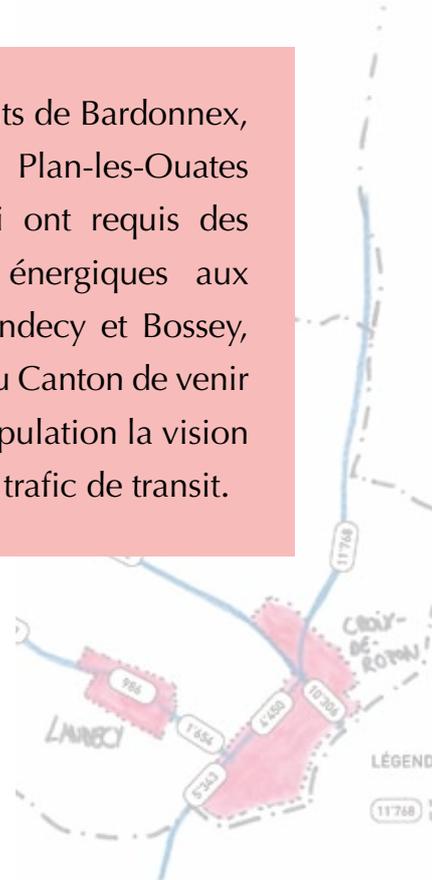
En conclusion, vous aurez certainement pu faire le même constat que moi:

« La mobilité n'est pas un long fleuve tranquille! »

Cela étant, l'Exécutif de Bardonnex est persuadé que, par sa constante implication et persévérance, il finira par se faire entendre pour réduire les nuisances du trafic de transit et, partant, améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants de notre belle commune.

Béatrice Guex-Crosier, maire

Les représentants de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex, qui ont requis des mesures plus énergiques aux douanes de Landecy et Bossey, ont demandé au Canton de venir exposer à la population la vision de l'avenir du trafic de transit.



Brèves

Exercices hélicoptérés de la police genevoise

Les mardi et mercredi 14 et 15 mai 2024, la police genevoise effectuera, comme ces deux dernières années, des exercices hélicoptérés à Compesières. Le public est le bienvenu à condition, bien entendu, de respecter les mesures de sécurité mises en place.

Nous vous rappelons les prochaines dates et horaires des portes ouvertes du Musée de l'Ordre de Malte

.....
Dimanche 26 mai 2024,
de 10h à 12h;

.....
Dimanche 1 septembre 2024,
de 10h à 12h;

.....
Dimanche 13 octobre 2024,
de 10h à 12h ;

.....
Dimanche 24 novembre,
de 10h à 12h.

Pour plus d'informations relatives au Musée de l'Ordre de Malte



Etude d'un chauffage à distance (CAD) à La Croix-de-Rozon

Lors de la séance du Conseil municipal du mois de mars dernier, un crédit d'étude a été accepté afin d'examiner la faisabilité de réaliser un chauffage à distance (CAD) dans le secteur de La Croix-de-Rozon.

Un chauffage à distance est un chauffage central qui alimente un réseau de plusieurs bâtiments à partir d'une source principale. Le développement des CAD représente des avantages environnementaux et techniques, comme l'économie de l'énergie, puisqu'il est énergétiquement plus efficace d'utiliser une grande chaudière plutôt que plusieurs petites installations. Le projet permettrait de réduire l'utilisation d'énergies fossiles (p.ex. le mazout ou le gaz) d'une part pour le bâtiment communal de La Bossenaz et d'autre part pour les différents immeubles d'habitation situés dans le périmètre d'étude.

Pour rappel, la planification territoriale énergétique cantonale et communale a pour objectif, notamment et d'ici à 2050, de remplacer, la totalité des chauffages à mazout et au gaz par des solutions renouvelables. La commune de Bardonnex souhaite saisir l'opportunité des réflexions en cours afin d'être en mesure de proposer une alternative aux nombreux chauffages à mazout et au gaz présents sur le secteur. En effet, la majorité des installations existantes ar-

borent un degré de vétusté avancé et tout renouvellement ou remplacement de pièces de ces installations sera interdit par le Canton. Le changement de type de production (pompe à chaleur, pellets, etc.) sera la seule alternative en cas de défaillance desdits systèmes.

Les Services industriels de Genève accompagnent les collectivités dans la réalisation des objectifs environnementaux et sont partenaires à hauteur de 50% du montant total de l'étude.

Tout prochainement, les chaufferies les plus importantes seront visitées par notre mandataire afin d'identifier les différents facteurs qui permettront de vérifier la faisabilité technique du projet dans son ensemble. Restera ensuite à déterminer les emplacements disponibles pour recevoir une installation centralisée. Fin mai, les premiers résultats de l'étude pourront être partagés avec les différents propriétaires privés éligibles à raccorder leur distribution au futur réseau. Ils seront alors invités à manifester leur intérêt à intégrer ou non la suite de l'étude.

Conrad Creffield, adjoint



Nouvelle école de Compesières

Après un été passé à vider les bâtiments, stocker ce qui sera réutilisé par la Commune, récupérer avec l'accompagnement de la société Materium des éléments de mobilier ou de construction qui sont partis dans des filières de réutilisation, le 13 septembre 2023, était enfin délivrée par le Canton et après 16 mois d'instruction, l'autorisation de construire pour la réalisation de la Nouvelle école de Compesières.

A la fin du délai de recours, et après un délai supplémentaire de 7 jours ouvrables pour obtenir la confirmation du Tribunal de première instance qu'aucun recours n'avait été déposé, le chantier s'ouvrait enfin le mercredi 25 octobre 2023.

Depuis, le centre communal a été entièrement désamianté avant d'être démolí. C'est le bureau Perreten & Milleret qui a suivi la direction de ces travaux réalisés par les entreprises Amiante Exit et Piasio.

Fin janvier, la démolition touchait à sa fin.

Après un décapage général du site et le stockage à proximité de la terre végétale qui sera réutilisée pour les aménagements extérieurs, les travaux de terrassement ont commencé mi-février. Il en est de même pour ceux du futur bâtiment des classes, également réalisés par l'entreprise Piasio mais cette fois-ci sous la direction du bureau d'architectes Ferrari. Le béton utilisé pour le fond de fouille est composé de 50% de béton recyclé, issu de la démolition.

Mi-avril, la grue a été montée. Avec sa flèche de 55 mètres et sa position centrale, elle contribuera à alimenter l'ensemble du chantier durant toute la durée des travaux.



Début mai, l'entreprise Marti démarrera les travaux de gros œuvre: dans un premier temps il s'agira de réaliser les radiers (les dalles porteuses en béton armé qui serviront de fondation à l'ensemble de la construction), les murs du sous-sol, la réalisation des dalles des rez-de-chaussée, les remblayages et la pose des canalisations.

Tous les mandataires techniques (ingénieurs civils, bois, chauffage, ventilation, sanitaires et électricité) ainsi que les mandataires externes (géomètre, arboriste conseil, experts en protection incendie et ingénieurs mobilité) accompagnent les nombreuses entreprises qui ont œuvré, œuvrent et vont œuvrer à la réalisation de ce projet important pour notre Commune. Nous les remercions ici pour le travail conséquent déjà effectué et celui encore à venir.

Le 28 mars dernier, en attendant de voir sortir de terre les bâtiments, tous les élèves de l'école de Compesières ont été conviés, par les autorités com-

munes, à la plantation d'un jeune noyer, dans le verger, pour commémorer le début du chantier. Encadrés par Bendik et Romain de la société Nature et Jardins de Nicolas Varidel, les jeunes jardiniers, munis de pelles, ont rapidement comblé le trou de plantation.

Un goûter a ensuite été servi au hangar et dans le préau de l'école 1900 afin de terminer l'après-midi, sur une note sucrée, juste avant de débiter les vacances de Pâques.

Luc Lavarini, adjoint





Promotions citoyennes

Une soirée particulière a été proposée aux jeunes qui atteindront leur majorité citoyenne en 2024. Pour marquer cette étape, Madame le maire, ainsi que quelques représentants du Conseil municipal, ont effectué une visite de la RTS (Radio Télévision Suisse) à Genève. Ils ont pu découvrir les métiers variés

de l'audio-visuel et prendre place sur les différents plateaux (sports, météo, etc.) tels de vrais journalistes.

La soirée s'est terminée après un sympathique repas dans un restaurant des alentours.

Seniors, vous avez la parole !

Rejoignez-nous sur www.seniors-ge.ch



A Genève, il n'est plus possible de fumer dans certains lieux extérieurs

Les dernières modifications de la Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K 1 18) ont étendu le champ d'application de cette dernière à certains lieux extérieurs et ouverts, ce pour protéger la population de l'exposition au tabagisme.

Sont concernés (art. 3a, RIF; K 1 18 01):

- les espaces non fermés des établissements de formation, des écoles et des garderies,
- les aires de jeux destinées aux enfants et les patageoires,
- les terrains sportifs, y compris les aires réservées aux spectateurs,
- les patinoires et les piscines,
- les terrains des camps de jour et des camps de vacances,
- les arrêts des transports publics.



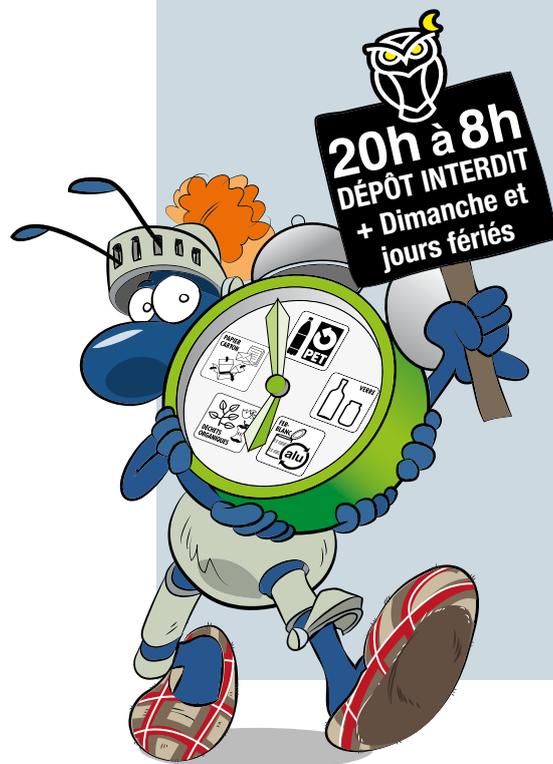
La loi s'applique aussi aux cigarettes électroniques et produits similaires.

Des autocollants stipulant cette interdiction seront prochainement apposés dans les espaces publics concernés. Les Polices municipale et cantonale sont chargées de l'application de cette loi qui s'inscrit au niveau du canton.

RAPPEL

Pour le bien-être de toutes et tous, et une heureuse cohabitation entre tous les habitants et les habitantes de notre commune, nous vous rappelons de bien vouloir respecter les horaires fixés pour l'utilisation des écopoints communaux.

MERCI !



Prochaines séances: 14 mai et 11 juin 2024.

Séance du 19 mars 2024

Le Conseil municipal a autorisé la vente de la parcelle 13593, sise route de Foliiaz 6, à la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement (FCBL) pour un montant de CHF 210'600.-, et, conjointement, d'approuver l'acquisition de ladite parcelle par la FCBL.

Le Conseil municipal a autorisé la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement (FCBL) à

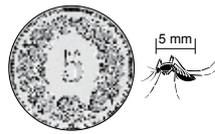
contracter un emprunt, à concurrence d'un montant de 5 millions maximum, pour la réalisation du projet immobilier à la route de Foliiaz 6 ainsi que le cautionnement de la commune de Bardonnex auprès de l'établissement retenu pour l'emprunt.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'étude de CHF 25'000.- destiné à examiner la faisabilité de réaliser un chauffage à distance (CAD) à La Croix-de-Rozon

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de CHF 20'000.- destiné à financer la préparation de la procédure de mise en concurrence relative au remplacement du camion tonne pompe des compagnies de sapeurs-pompier volontaires de Bardonnex et Perly-Certoux.

Ces quatre délibérations sont soumises à délai référendaire jusqu'au 22 mai 2024.

Le Moustique tigre



Le moustique tigre est une espèce de moustique exotique invasif arrivé en Suisse il y a une quinzaine d'années et d'abord observé dans le canton du Tessin. Depuis 2019, il a été signalé dans plusieurs communes genevoises.

Comment le reconnaître?

- Moustique de petite taille (environ 5 mm. de long), en comparaison le moustique commun fait plutôt environ 10 mm. de long.
- Le corps est de couleur noire et rayé de blanc
- Les pattes ont des articulations blanches, la troisième paire de pattes se termine par du blanc
- Ligne blanche sur le thorax
- Le moustique tigre est actif la journée (à contrario des autres espèces de moustique qui piquent plutôt en soirée) et a tendance à piquer plusieurs fois à la suite. Il a un vol relativement lent et se déplace sur des petites distances.

Quel est le danger réel?

- En Suisse: la piqûre de moustique tigre est certes un peu douloureuse, mais il est important de savoir qu'elle ne peut transmettre de maladie exotique que si le moustique a piqué au préalable quelqu'un qui en est porteur.

Toutefois, si vous deviez revenir d'un voyage à l'étranger, où la dengue, le zika ou le chikungunya sont présents et que vous pré-

sentez des symptômes fiévreux, il est préférable d'aller consulter votre médecin.

Où peut-on potentiellement trouver le moustique tigre?

- Contrairement aux moustiques indigènes vivant naturellement sous nos latitudes, le moustique tigre évite les rivières, les mares et les étangs.
- Il préfère les zones urbaines et périurbaines, où il peut trouver refuge dans de petites accumulations d'eau stagnante et temporaires, telles que les flaques, les soucoupes des plantes, les fonds de récipients, les bidons de récupération d'eau de pluie, les bâches, les gouttières bouchées, les pieds de parasol sans bouchons, etc.

Comment peut-on éviter sa prolifération?

- Les larves des œufs pondus par la femelle mettent entre 10 à 20 jours avant de prendre leur envol et de pouvoir donner une nouvelle génération de moustique. Pour éviter leur prolifération, il est utile de vider régulièrement les petits réservoirs d'eau tels que ceux cités dans le



Ne pas laisser dehors des objets - bâches, jouets, pneus... - qui pourraient retenir de petites flaques.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Mettre un couvercle sur tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



Comblir avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.



Inutile de chlorer de façon accrue la piscine de jardin: le moustique tigre évite les gros volumes d'eau.



Respecter les plans d'eau naturels ou les prédateurs du moustique tigre l'empêchent de s'implanter.

paragraphe précédent et de stocker au sec les objets qui ne sont pas utilisés au quotidien

- Les étangs de jardin sont à conserver car ils représentent un lieu défavorable au moustique tigre en étant souvent colonisés par toute une faune naturelle et prédatrice, comme les amphibiens, les larves de libellule et d'insectes, ou encore les poissons.

Je pense avoir vu un moustique tigre, que faire?

- Si vous pensez avoir repéré un moustique tigre, il est nécessaire de prendre une photo de ce dernier et transmettre les données sur la plateforme suivante afin que son identification puisse être validée par des spécialistes: www.moustiques-suisse.ch



Héberger un-e réfugié-e à la maison...

Et pourquoi pas ?

Caritas Genève cherche des personnes prêt-e-s à héberger un-e ou des réfugié-e-s de diverses nationalités pour quelques mois ou davantage.

Le contexte international continue de jeter sur la route de l'exil de nombreuses personnes fuyant les conflits. À Genève, les capacités d'hébergement collectif diminuent et l'accueil chez l'habitant offre une alternative sécurisante et favorisant une bonne intégration des personnes réfugiées. Il s'agit tout autant de parents avec en-

fants que de personnes seules, jeunes ou âgées, et principalement d'origine ukrainienne, afghane, syrienne, turque ou kurde.

En retour, vous bénéficierez d'un accompagnement et d'un soutien professionnel de la part de Caritas Genève tout au long de la cohabitation, ainsi que d'une indemnité financière mensuelle.

Nous avons besoin de vous aujourd'hui plus que jamais !



Pour plus d'informations :
<https://caritas-regio.ch/fr/a-propos-de-caritas/geneve/refugies>
 Caritas - Pôle hébergement de réfugié-e-s chez l'habitant
 Téléphone : 022 708 04 40



Chères habitantes et chers habitants de la commune,

Toute l'équipe est ravie de vous annoncer les portes ouvertes du Centre de Réadaptation des Rapaces et de la faune sauvage, le dimanche 9 juin 2024, de 10h à 17h!

Ce centre de soins pour la faune sauvage situé sur la commune de Bardonnex a été fondé en 2010 par Ludovic Bourqui. Sa mission est de soigner les animaux sauvages trouvés en détresse (blessures, maladies, orphelins, etc.) et de les relâcher.

Munie de nombreuses infrastructures construites sur mesure pour répondre aux besoins de chaque espèce accueillie, l'association a pu recueillir plus de 1300 animaux en 2023, et près de 11'500 depuis son ouverture.

Venez découvrir le travail des bénévoles du CRR et faire connaissance avec nos oiseaux ambassadeurs de leurs espèces. Vous pourrez aussi y faire le plein d'informations intéressantes sur les animaux qui peuplent notre région!

Nous nous réjouissons de partager avec vous ces moments festifs.

CRR
CENTRE DE RÉADAPTATION
DES RAPACES ET DE LA
FAUNE SAUVAGE

PORTES OUVERTES

DIMANCHE 9 JUIN 2024
DE 10H À 17H

VISITE DU CENTRE
ANIMATIONS
PETITE RESTAURATION

Pour le bien-être de nos pensionnaires, nos amis les animaux de compagnie ne sont pas autorisés sur le site

Chemin du Rouet 2
1257 Bardonnex - Genève
+41 79 203 47 39
info@crr-geneve.ch
www.crr-geneve.ch

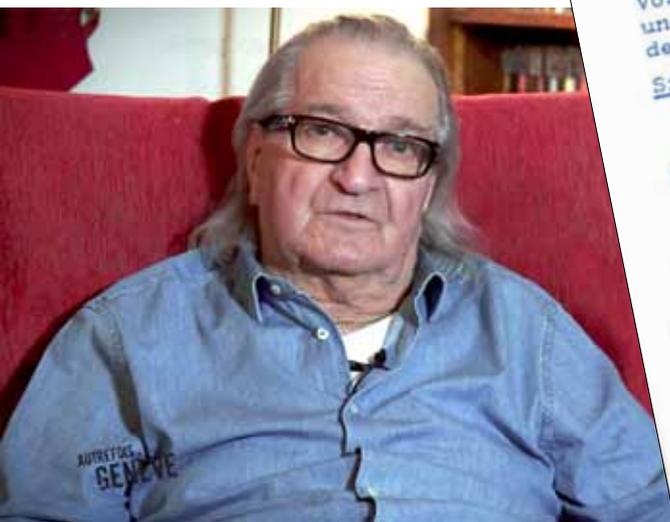


Stock-car

Dans le cadre de la Mémoire de Bardonnex nous sommes tombés sur ce document qui a retenu notre attention.

Gérald Stoeckli a habité pendant 17 ans dans le village de Landecy. En 1977 il participe à la création du club de Stock-car sur notre commune

*Pour la Mémoire de Bardonnex
Jean-Claude Brussino*



Gérald Stoeckli : bouquiniste, ancien pilote de stock-car à la retraite

STOCK-CAR

Un club de stock-car est né, en novembre 1977 à Croix-de-Rozon. Ce club compte actuellement 15 pilotes et une trentaine de membres.

Le stock-car est une course automobile, sur terre qui se déroule avec des véhicules hors d'usage pour la circulation routière.

Nous devons nous déplacer à l'étranger et spécialement en France, car les courses de stock-car ne sont pas organisées en Suisse. Nos manifestations à Genève consistent, pour le moment, en spectacles de cascades - autos.

Notre club n'a qu'une année et nous avons déjà participé à une vingtaine de courses en France. Vos vieilles voitures, incapables de passer une visite, peuvent encore nous servir avant de passer au ferrailleur. MERCI D'AVANCE.

Siège social : Auberge de Rozon
M. G. STOECKLI, Président
Tél. : 71'11'22

Nous tenons à prouver notre admiration à ces jeunes, car toute l'équipe se débrouille seule, sans aide financière de l'Etat. Elle fait cela pour le plaisir, pour le goût du risque. Comme ce sport est interdit en Suisse, cette équipe présente à Genève des spectacles de rôéo-cascades en voitures (comme le dimanche 3 septembre 1978).

Et de plus, chaque fois, sans but lucratif si ce n'est que le bénéfice va à une oeuvre : l'Association des parents d'handicapés mentaux, Sport Handicap, etc..

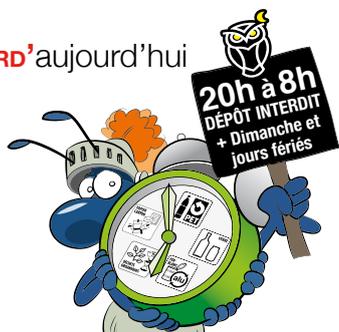
Cela méritait d'être signalé. La Rédaction

Extrait d'une parution communale en 1978



**MEMOIRE
DE BARDONNEX**





Écopoint de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Écopoints et points de récupération

A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenaz : ordures ménagères, verre, papier-carton, PET, déchets organiques, alu et fer blanc.

Route des Hospitaliers :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :

ordures ménagères, verre, papier-carton, déchets organiques, PET, alu et fer blanc.

PARTENAIRE ENGAGÉ 2024



MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99 ROUTE DE CUGNY

1257 COMPESIÈRES

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch

www.bardonnex.ch



à retenir...

Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



Prochaines levées des encombrants en 2024

25 mai 21 septembre
6 juillet 2 novembre



Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL :

Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre

En porte à porte , dernier mardi du mois.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts

Chaque lundi en porte-à-porte



Levée du papier

En porte à porte,

deuxième et dernier mardi du mois.

Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.



3 Espaces de Récupération

Modification d'horaire pour tous les ESREC :

Châtillon - La Praille - Les Chênats

Dès le 1^{er} mars 2024, les ESREC seront fermés les dimanches et les jours fériés.

Nouvel Horaires standard (mars à octobre)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 15h à 19h
- Samedi : de 10h à 17h

Nouveaux horaires d'hiver (novembre à février)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Samedi : de 10 h à 17 h

Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire,



GE-environnement

022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2024 (jeudi)

6 juin 24 octobre
4 juillet 21 novembre
29 août 19 décembre
26 septembre

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10

LA MAIRIE EST OUVERTE

LU DE 8H00 À 12H00 ET DE 15H00 À 18H30

MA DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H30

ME DE 7H30 À 12H30

JE DE 7H30 À 12H30

VE DE 8H00 À 12H00

NO 110 AVRIL 2024

1300 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH